

NORMANDIE

Passion^{° 74}

Avec vous, chaque saison

5 €

Europe - CEE (Hors France) : 6,5 € - Autres pays : 7 € - Trimestriel - Juin 2016 - Ete- Bilingue

Idées Week-end

Agenda

Escapades

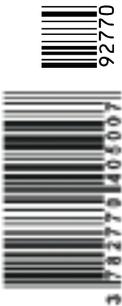
Livres

Cuisine

Astronomie

Un été en Normandie

R - 27704 - 74 - F - 5 €



ROLLON OU L'INCARNATION DU TERRITOIRE NORMAND

Entre terre et mer, la Normandie ne date pas d'aujourd'hui. Le fameux traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911 marque la naissance du duché de Normandie. Dépassé par les raids vikings qui razzient son royaume, le roi des Francs, Charles le Simple, décide de négocier avec un chef scandinave du nom de Rollon. Un accord entre les deux hommes est donc conclu à Saint-Clair-sur-Epte.

Franck Buleux, auteur de "l'unité Normande", nous emmène sur les traces de nos illustres ancêtres...



L'esprit de la Mer

À la fin du X^e siècle, notre territoire formait une partie du royaume franc. A cette époque, le royaume devait faire face, sur ses côtes nord et ouest, à de nombreux assauts d'hommes venus du Nord, principalement de Norvège et du Danemark. L'anarchie gagnait ainsi peu à peu le royaume franc et les vallées de la Seine et de la Loire laissaient circuler les Vikings, destructeurs et pilliers. L'intégrité du pays était menacée.

Les Vikings, guerriers venus de Scandinavie, ne constituaient pas une entité homogène ; plusieurs groupes contrôlaient des côtes du royaume mais la tentation de la Mer restait grande.

L'Histoire nous indique, en effet, la présence de ces "Cavaliers des mers" de l'Amérique à la Russie en passant par le bassin méditerranéen (pour les amateurs de l'épopée des Hommes du Nord, une visite de Palerme s'impose !).

L'installation dans un royaume agraire n'allait pas de soi pour ce peuple conquérant.

Les Vikings naviguaient à bord de grands esnèques aux figures de proue à tête de dragon (d'où l'expression drakkar qui désigne initiale-



C'est en 911 que le traité de Saint-Clair-sur-Epte est conclu entre le roi de France Charles III le simple et le chef viking Rollon.

ment uniquement cette partie du bateau). Les têtes de dragons étaient censées protéger l'équipage d'attaques et de sortilèges.

Les guerriers, lourdement armés tels des hoplites grecs, fondaient sur les abbayes pour percevoir leur butin et faire trépasser les hommes du Dieu monothéiste chrétien.

Nos lecteurs qui ont visité l'abbaye de Jumièges n'ont pas manqué d'entendre parler des méfaits de ces envahisseurs en l'an 841...

Le pouvoir royal central est impuissant. Il cherche à négocier, utilisant les dissensions qui existent entre les bandes vikings, en vain. Le Viking est le nouvel hoplite : il a su développer,

dans ses terres du Nord, ses aptitudes physiques : natation, ski, course à pied, tir à l'arc, maniement des armes : épée, hache, javelot. Il pratique l'équitation, vouant un culte au cheval digne de celui pratiqué par les Celtes. La première cavalerie du monde ne sera-t-elle pas créée, plus tard, par les ducs normands ? Ce combattant avec un sens inné de la navigation par la connaissance des astres et l'utilisation des corbeaux qui devançaient les navires inspire la peur au pouvoir royal franc.

Vers l'an 890, Rouen est investie par les Vikings. Ce groupe est dirigé par **Gongu Hrolfr** ou **Rol** ou encore **Rollon** surnommé "le Marcheur" car, selon la légende, sa taille impo-

sante ne lui permet pas de monter à cheval. Norvégien ou Danois selon les sources, nul ne le sait précisément.

L'homme d'une terre

Le roi **Charles le Simple** n'est pas dans une situation favorable : victoire des ducs bretons à l'ouest et des Northmen qui s'approchent de Paris, il cherche à protéger la capitale et son trône.

Face aux païens du Nord et à la faiblesse du régime, l'Église est à la manœuvre politique. L'évêque de Rouen, Francon ou Witton (selon les sources), négocie la paix entre le Roi franc et le chef viking. L'Église veut aussi protéger ses terres, ses biens et souhaite la conversion des occupants au Dieu miséricordieux. Cette négociation fondera l'accord (probablement oral, comme le veut la tradition du Nord) de Saint-Clair-sur-Epte (dans le pays des Véliocasses, située aujourd'hui dans le Vexin "français", en Île-de-France), dénommé Traité entre le Roi de France, suzerain, et Rollon, devenu vassal, créé premier duc de Normandie (jarl en norrois). Homme venu de la Mer, Rollon s'installe sur une terre qu'il développera, lui et ses descendants, jusqu'aux limites de la Bretagne.

Dès 912, Rollon se convertit au christianisme en se faisant baptiser dans la cathédrale de Rouen sous le nom de Robert. Outre cette conversion, l'accord de **St-Clair-sur-Epte** permettait au roi de France de ne plus se soucier des autres invasions venues du Nord, stoppées par Rollon. Les Vikings s'installent en Normandie ; le peuple de la Mer retrouve ses traditions agraires et va faire de notre territoire un véritable pays fort et fier (norrois en Scandinave).

La politique du jarl Rollon

Rollon va considérablement développer le territoire qu'il a reçu du roi des Francs. Installé à Rouen, en assai-

nissant les rives de la Seine, à l'époque très marécageuses, il crée le port de Rouen, permettant ainsi l'acostage des bateaux par tous les temps (sur la Seine, Rolleboise, près de Vernon, rappelle encore le nom de Rollon).

Auprès de la population, il applique la même loi -considérée comme sévère- pour tous, protégeant les habitants de toute nouvelle arrivée de pillards. Les historiens font remonter à cette époque la clameur de "Haro" qui permettait de mettre en cause l'auteur d'un méfait (*Ha ! Ro – de Rollon, mon prince, on me fait tort !*).

Les Scandinaves arrivés récemment s'appliquent à une complète assimilation ; les Hommes du Nord prennent pour épouses des jeunes femmes franques comme Rollon a pris pour "frilla" (mode d'union viking qui permet l'existence de concubines et ainsi de légitimer des enfants issus de ces unions) Poppa (probablement, de Bayeux) vers 890 lors d'une conquête territoriale.

La collaboration avec l'Église est totale : Rollon, converti en 912, permet la fondation du diocèse de Rouen et installe la paix spirituelle. L'apport de cette colonisation d'encadrement influe peu sur la répartition de la population et les unions favorisent la dispersion des Vikings dans leurs foyers respectifs.

Ces derniers apportent notamment leur culture dans l'édification de maisons de torchis et de bois au toit à pointe accentuée.

Le duché s'étend peu à peu vers l'ouest. À la mort de Rollon, en 933, le territoire que nous connaissons aujourd'hui est quasiment constitué. Son fils, **Guillaume Longue-Épée**, qui chassera les Bretons du Cotentin, lui succède.

La Normandie est née. Elle conservera ses spécificités, autonome jusqu'en 1214, elle imposera une Charte spécifique au Roi de France en 1315 et demeure le plus ancien territoire constitué de la nation France.

Elle doit son existence à Rollon.

L'UNITÉ NORMANDE

Réalité historique et incertitude politique
Editions L'Harmattan - Franck BULEUX

Franck Buleux, chargé de cours dans l'enseignement supérieur, est passionné par l'histoire de la Normandie.

La Normandie vient d'être réunie administrativement.

Mais la Normandie historique avait-elle besoin d'une loi pour prouver son existence propre ? L'unité normande réalisée autour du Viking Rollon en 911, a traversé les siècles. En 1911, on fêtait le Millénaire normand en grande pompe, mais cette fête populaire n'a pas su changer un état d'esprit en une volonté politique. Dans cet essai, des poètes, des hommes politiques, des personnalités normandes, nous prouveront la pérennité de la Normandie.

Franck nous a prêté sa plume pour ce sujet, inspiré de son livre.

A découvrir sans plus attendre.

La lignée de Rollon

Rollon,
Guillaume Longue-Épée
Richard I^{er} de Normandie
Richard II de Normandie,
Richard III de Normandie,
Robert I^{er} de Normandie
Guillaume Le Conquérant.

